

Politique de l'emploi: lignes directrices 2005-2008

2005/0057(CNS) - 26/05/2005 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen s'est prononcé sur le rapport de Mme Ana **MATO ADROVER** (PPE/DE, ES) concernant les lignes directrices sur la croissance et l'emploi pour la période 2005-2008. Pour les députés, ces lignes directrices ne proposent pas de mesures suffisamment concrètes. Ainsi, tout en approuvant les objectifs et le contenu des orientations en matière d'emploi, ils demandent que soit accordée une plus grande importance à certaines questions clés comme les moyens de concilier la vie familiale et professionnelle, la situation des handicapés, les défis de l'immigration ou la lutte contre les accidents du travail.

Les députés soulignent en effet la nécessité de disposer de mesures visant à renforcer l'insertion professionnelle des personnes dont la participation au marché du travail est trop faible: en particulier les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les handicapés, les immigrés et les membres de minorités culturelles. Il s'agit en particulier de fournir aux jeunes un enseignement et une formation professionnelle de haute qualité et personnalisés ; de lutter contre la discrimination au travail et de supprimer les disparités hommes-femmes en matière d'emploi, de chômage, de rémunération et de promotion professionnelle; de faciliter l'emploi des femmes victimes de violences conjugales et de permettre une meilleure conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, en promouvant le congé parental, une répartition égalitaire des responsabilités familiales, un soutien aux familles monoparentales et le recours à des modalités de travail souples, tant pour les femmes que pour les hommes.

En vue de créer des marchés du travail plus ouverts, le Parlement insiste sur la nécessité de rechercher de nouveaux gisements d'emploi dans des secteurs comme les soins socio-sanitaires, l'environnement ou les nouvelles technologies et de promouvoir le développement des secteurs de la coopération et du volontariat. Des actions devraient aussi être menées pour promouvoir la pleine intégration des immigrants dans la société et dans le milieu de travail, et pour éliminer le racisme, toute forme de discrimination et de harcèlement sur le lieu de travail et au sein de la société.

Les députés veulent non seulement augmenter le taux de participation au marché du travail, mais également améliorer la qualité de l'emploi. Pour ce faire, ils entendent promouvoir la formation, l'apprentissage tout au long de la vie, l'égalité entre homme et femme et la réduction des risques de santé et de sécurité sur le lieu de travail. En outre, pour le Parlement, le nombre croissant de préretraites dues à une invalidité, ainsi que le nombre de retraites résultant d'accidents de travail ou de maladie professionnelle doit être réduit. Il souhaite encore améliorer la gestion de l'emploi au moyen d'actions visant à assurer une plus grande accessibilité des offres d'emploi, de formation et de recyclage aux niveaux national et européen, à réduire le temps de passage d'un emploi à l'autre et à renforcer l'enseignement des langues pour faciliter la mobilité et l'échange de connaissances dans toute l'Europe.

Enfin, les députés veulent accroître la flexibilité et renforcer l'information et la consultation des travailleurs, ainsi que la coopération avec les partenaires sociaux grâce à des syndicats forts, indépendants et représentatifs.